

## LE CGAAER

Le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) participe, sous l'autorité du ministre en charge de l'agriculture qui le préside, à la conception, à la définition et à l'évaluation des politiques publiques du ministère.

Le CGAAER assiste le ministre dans la conception d'ensemble des politiques et stratégies et lui fournit les éléments de prospective et de réflexion nécessaires. Il réalise, à sa demande, des missions de conseil, d'expertise, de médiation et de coopération internationale. Il assiste également le ministre dans la gestion des crises.

Principalement composé d'ingénieurs généraux des ponts, des eaux et des forêts, d'inspecteurs généraux de l'agriculture, d'inspecteurs généraux de santé publique vétérinaire, le CGAAER intervient dans sept domaines :

### 1° Inspections et audits

Le CGAAER est en charge des audits internes du ministère. Il assure également le secrétariat du Comité ministériel d'audit interne. Il mène les missions d'inspection des services.

### 2° Économie agricole et agroalimentaire

Politique agricole commune - Filières agricoles et industrielles - Exploitations agricoles – Filières halieutiques et aquacoles - Biomasse - Utilisation non alimentaire des produits agricoles Agriculture ultra-marine.

### 3° Alimentation, santé animale et végétale, santé publique

Politique de l'alimentation - Sécurité sanitaire - Qualité nutritionnelle des aliments - Santé et bien-être des animaux - Prévention des zoonoses - Protection des végétaux - Effets sur l'environnement.

### 4° Forêts, ressources naturelles et territoires

Forêt et bois - Eau - Milieux naturels et biodiversité, en lien avec l'agriculture - Aménagement et développement des territoires ruraux - Risques naturels qui les menacent.

### 5° Formation, recherche et métiers

Recherche et enseignement supérieur - Innovation et développement - Emploi et protection sociale - Enseignement technique et formation professionnelle agricoles, en lien avec l'évolution des métiers et la transformation du système éducatif.

### 6° Gestion publique et réforme de l'État

Gouvernance publique - Organisation administrative - Modernisation - Optimisation des ressources et des performances - Simplification administrative.

### 7° International, prospective, évaluation et société

Prospective - Études - Évaluation - Enjeux climatiques - Sciences et techniques pour la société Questions internationales.

L'activité du CGAAER fait l'objet d'une programmation annuelle validée par le ministre. Elle est complétée par des missions d'urgence dictées par l'actualité : crises de marché, crises sanitaires, politique internationale... Chaque mission est conclue par un rapport qui est, en général, publié sur le site internet du ministère. Le CGAAER produit un rapport annuel d'activité et publie une lettre d'information mensuelle : La Lettre du CGAAER.